

Communiqué de Presse

Le 25 novembre 2024

Réaménagement et embellissement du Belvédère et du site du péage

Dès le lundi 2 décembre, la première phase des travaux de réaménagement et d'embellissement des espaces situés de part et d'autre de la gare de péage du pont de Ré va démarrer sur le site du Belvédère, impliquant la fermeture de cette voie d'accès (RD 21) jusqu'en avril 2025, ainsi que le transfert de l'arrêt de la ligne régionale de car côté parking du péage.

Il s'agit là d'un projet ambitieux réparti sur plus de 3 hectares, dont l'objectif principal est de créer un véritable pôle d'échanges (parking, aire de covoiturage, réseaux de transports collectifs, navettes Respi'Ré, etc.) central et ombragé, mettant également en valeur le paysage de bord de mer tout proche. Les travaux, d'un montant total de 6 millions d'euros TTC, entièrement financés sur la part départementale de l'écotaxe du pont de Ré (redevance pour service rendu), débuteront le 2 décembre, pour s'achever en 2027 (3 phases).



Une première phase de travaux de décembre 2024 à juin 2025

Cette requalification passe tout d'abord par la reprise de l'ensemble des espaces de stationnement, et notamment l'aménagement du parking de délestage situé en prolongement de celui du Belvédère.

Un total de 645 places, permettant un meilleur confort des usagers et une plus grande qualité des installations.

Le projet comprend également la création d'un véritable pôle d'échanges pour les trois réseaux de transport collectif desservant le site (les bus Yelo, les cars régionaux et les navettes Respi'Ré), comprenant l'installation d'équipements dédiés (quais, abris-voyageurs...) et d'un point d'informations pour les voyageurs. La création de ce pôle d'échanges central et ombragé facilitera l'accès à l'offre de transport, en lui donnant une plus grande lisibilité.

D'autres équipements de qualité seront également installés à proximité pour répondre aux attentes des usagers : sanitaire, local vélo sécurisé, bornes pour véhicules électriques.

CONTACT PRESSE : Vanessa CHARTREUX

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63

Communiqué de Presse

Afin de mettre en valeur le paysage de bord de mer, le tracé de la RD21 en sortie de l'île de Ré, passant initialement sous le restaurant sera déplacé côté parking du Belvédère pour laisser place à **une promenade dédiée aux piétons et cyclistes le long du littoral**. Le tout sera complété de plusieurs espaces de détente en faveur des promeneurs : bancs, tables de pique-nique...

Enfin, l'accent sera également mis sur la **qualité environnementale des matériaux utilisés notamment des revêtements** (perméabilité des places de stationnement, utilisation de béton bas carbone...) **et sur la végétalisation du site : plus de 350 arbres plantés**. L'objectif étant de valoriser les espaces, tout en minimisant l'empreinte écologique.

La première phase de travaux débutera le 2 décembre 2024, pour se terminer en juin 2025.

Ces travaux nécessitent la fermeture jusqu'au mois d'avril 2025 de la voie d'accès au Belvédère depuis le pont de Ré, ainsi que le transfert de l'arrêt de la ligne régionale de car côté parking du péage.



Deux autres phases de travaux en 2025-2026 et 2026-2027

De septembre 2025 à juin 2026 : réalisation du parking de la zone de délestage actuelle et requalification de toute la bande littorale.

De septembre 2026 à juin 2027 : réaménagement du parking de la gare de péage.